

Document déposé lors de la rencontre
du Conseil d'arrondissement
du 4 février 2008

Plan de déplacement urbain (PDU) du Plateau-Mont-Royal

Échéancier d'adoption

Octobre 2007

Création de la Commission de la sécurité urbaine et de la circulation

La Commission de la sécurité urbaine et de la circulation (CSUC), formée de 10 citoyennes et citoyens, est mandatée pour présider à la consultation publique qui mènera à l'adoption du Plan de déplacement urbain (PDU) du Plateau-Mont-Royal.

Depuis la création de la commission, un programme de formation a été conçu à l'intention de ses membres et est en cours de réalisation.

27 février 2008 à 19 h 00 (endroit à confirmer)

Présentation publique du Portrait et diagnostic

Résultat des recherches, de consultations ainsi que de la compilation et du recoupement d'informations de tous ordres, le **Portrait et diagnostic** présente un tableau complet de la situation.

Déroulement :

- mot de bienvenue par la mairesse de l'arrondissement et le responsable politique du dossier;
- présentation du déroulement de la soirée par le président de la commission, incluant la présentation des membres qui la compose;
- présentation du «portrait et diagnostic» par les gestionnaires et professionnels du service des Travaux publics;
- période de questions des membres de la commission;
- période de questions du public;
- présentation des prochaines étapes du processus.

Semaines du 17 et 31 mars et du 14 avril

Ou

Semaines du 31 mars et des 14 et 28 avril (dates et endroits à confirmer)

Soirées (3) d'information thématique

Afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de connaître différentes pratiques mises en œuvre dans d'autres villes à travers le monde pour solutionner certaines problématiques, l'arrondissement s'apprête à confier un mandat à trois organismes oeuvrant sur le territoire afin qu'ils organisent des soirées d'information thématique sur les trois sujets suivants :

- l'apaisement de la circulation dans les rues résidentielles et le concept des «quartiers verts»;
- le vélo en milieu urbain;
- le stationnement en milieu urbain densifié.

Le scénario de déroulement de chacune des trois soirées d'information sera uniforme. À titre indicatif, le déroulement pourra prendre la forme suivante :

- Mot d'ouverture et mise en contexte du «sujet» par rapport au Portrait et diagnostic rendu public;
- Présentation «visuelle» (film ou Power Point) de certaines pratiques originales mises en œuvre dans un contexte urbain similaire au nôtre dans une ou plusieurs villes à travers le monde;
- Panel d'experts;
- Période d'échanges avec le public / questions-réponses avec les experts-invités.

Consultation publique du Document de consultation du Plan de déplacement urbain (PDU)

La Commission est appelée à procéder à une démarche de consultation publique portant sur le Plan de mise en œuvre du PDU.

- **Soirée d'information / 21 mai 2008**

Présentation du **Document de consultation** qui regroupe les orientations qui guideront le Plan de déplacement urbain ainsi que les mesures et actions proposées, suivie d'une période de questions des membres de la Commission et du public.

- **Audiences publiques et réception des mémoires / 9, 10, ... juin 2008 (au besoin)**

Les membres de la Commission reçoivent les mémoires (verbaux ou écrits) des citoyens, groupes ou organismes qui demandent à être entendus. La Commission prend également en compte les suggestions, recommandations, avis et commentaires qui auront été reçus par courriel par le secrétaire de consultation sans être entendus.



- **Délibérations des membres de la Commission / juin 2008**
- **Rédaction du rapport de consultation / juin à août 2008**
- **Adoption du rapport par les membres de la Commission /août 2008**
- **Présentation et dépôt du rapport de consultation au Conseil d'arrondissement / 2 septembre 2008**

Adoption du Plan de déplacement urbain / décembre 2008

Sur la base des recommandations du rapport de consultation, l'administration de l'arrondissement apporte des ajustements ou des modifications au projet présenté dans le document de consultation.

À l'issue de cette dernière étape de la démarche, le conseil d'arrondissement adopte le Plan de déplacement urbain incluant un plan de mise en œuvre, l'identification des mesures à court, moyen et long termes et l'attribution d'un budget dédié à cette fin pour 2008.



PLAN DE DÉPLACEMENT urbain
du Plateau-Mont-Royal